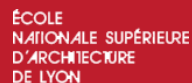


OÙ sommes nous implantés ?

La JCTPE est liée aux 2 grandes écoles du campus de Vaulx-en-Velin (69). Associées à l'**Université de Lyon**, ces écoles font partie d'un Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur, qui regroupe 20 établissements entre Lyon et St-Etienne.

L'**Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat (ENTPE)** est un établissement sous tutelle du ministère de l'Ecologie, de l'Energie du Développement durable et de l'Aménagement du Territoire. Elle forme des ingénieurs dans les domaines suivants : bâtiment, travaux publics, transports, environnement, urbanisme, gestion des risques, ... Ses 6 laboratoires de recherche lui permettent de jouir d'une reconnaissance scientifique internationale.

L'**Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon (ENSAL)** est un établissement placé sous la tutelle du ministère de la Culture et de la Communication. Elle forme des architectes diplômé d'Etat et délivre l'Habilitation à la Maîtrise d'Œuvre en son Nom Propre (HMONP). Elle regroupe 2 formations de recherche et est bien engagée sur le plan international avec de nombreux autres établissements à l'étranger. Depuis 1989, elle forme, en coopération avec l'ENTPE, l'INSA et l'ECL, des **étudiants double-cursus** architectes-ingénieurs, dont le double diplôme est très recherché.



COMMENT nous contacter ?

Rien de plus simple !



2 rue Maurice Audin,
69518 Vaulx-En-Velin



04 72 04 71 89



jctpe@jctpe.fr



www.jctpe.fr

JCTPE



en 5 questions

QUI sommes nous ?

La Junior Conseil Travaux Projets Etudes : derrière ce sigle compliqué se cache une simple association de type **Junior Conseil**, régie par la loi du 1er Juillet 1901.

Constituée d'étudiants architectes (ENSAL) et ingénieurs (ENTPE) elle propose aux entreprises des prestations de service dans le prolongement direct des formations de ces étudiants.

Pour résumer, la **JCTPE gère et simplifie la relation entre les étudiants et les professionnels** qui les engagent.

nous faisons QUOI ?

Nos compétences concernent 2 domaines !

ETUDES TECHNIQUES

- > Etudes d'assainissement
- > Etudes de trafic
- > Etudes acoustiques
- > Etudes énergétiques
- > Etudes d'implantation
- > Diagnostics qualité
- > Métrés



ARCHITECTURE & URBANISME

- > Maquettes
- > Design graphique
- > Documents pour permis de construire
- > Modélisations 3D
- > Assistance projets
- > Concours



Savoir-faire et dynamisme d'étudiants architectes et ingénieurs !

POURQUOI travailler avec nous ?

La JCTPE offre de nombreux avantages...

Pour les ETUDIANTS

- > Expérience dans la vie active
- > Soutien juridique
- > Salaire minimum garanti
- > Gestion des dossiers administratifs



Pour les ENTREPRISES

- > Etudiants recrutés assurés
- > Facturation des prestations
- > Partie administrative et fiscale prise en charge par la JCTPE
- > Pour chaque mission, un interlocuteur privilégié
- > Prestations de 120 à 300€ HT /jours



Grande souplesse d'intervention face à la demande et aux délais !